

Les chenilles processionnaires

C'est quoi ?



Les chenilles processionnaires sont issues d'un papillon nocturne, le "Thaumetopoea processionea". Ce sont des larves de papillon de nuit. Il en existe deux espèces, chacune se nourrissant d'une espèce d'arbre différente : l'une, le pin et l'autre, le chêne.

Ces chenilles forment des nids situés sur les branches de l'arbre qu'elles parasitent. La femelle de ce papillon pond entre juin et

septembre plus de 200 œufs sur ses conifères de prédilection. Ces nids sont des sortes de gros cocons de soie blanche que l'on peut observer sur les extrémités des branches des arbres. Elles portent deux types de poils sur leur dos : des poils longs (visibles à l'œil nu) non urticants et des milliers de poils microscopiques dangereux se trouvant dans des poches abdominales. Celles-ci contiennent une protéine urticante et allergisante: la thaumétopoéine.

Les risques pour l'Homme

Outre les dégâts causés aux arbres qu'elles colonisent, les chenilles processionnaires causent également des problèmes sanitaires du fait de la libération dans l'air de poils urticants très allergènes. Ces poils très légers peuvent être emportés par le vent et effectuer de grandes distances, le contact avec la chenille n'est donc pas nécessaire pour développer des symptômes.

Contact	Risques	Traitement
La peau	Apparition dans les huit heures d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons. La réaction se fait sur les parties découvertes de la peau mais aussi sur d'autres parties du corps.	Enlever les vêtements avec des gants. Laver abondamment la peau avec de l'eau et du savon. Demander un avis médical
Les yeux	Développement après 1 à 4 heures d'une conjonctivite.	Rincer immédiatement à l'eau. Demander un avis médical
Inhalation	Les poils urticants irritent les voies respiratoires. Cette irritation se manifeste par des éternuements, des maux de gorge, des difficultés à déglutir et éventuellement des difficultés respiratoires.	Consulter un médecin ou contacter le 15 sans délai
Ingestion	Il se produit une inflammation des muqueuses de la bouche et des intestins qui s'accompagne de symptômes tels que de l'hypersalivation, des vomissements et des douleurs abdominales.	

Dans tous les cas, consulter un médecin.

Les moyens de lutte

D'une manière générale, la lutte ne permet pas d'éviter de nouvelles pullulations, mais d'en réduire un peu les effets. De plus subsiste la problématique de la présence des poils urticants dans les nids, qui peuvent être virulents assez longtemps si ceux-ci restent à l'abri de l'humidité.

→ Eco-Piège : piégeage des chenilles processionnaires du pin

L'Éco-Piège est un dispositif placé autour du tronc des pins ou des cèdres qui va permettre de capturer les chenilles processionnaires du pin lorsqu'elles descendent en procession pour aller s'enterrer. Il apporte une solution alternative, basé sur la biologie de ces chenilles. Il est respectueux de l'écosystème en interceptant exclusivement la chenille processionnaire du pin.



→ Recours à la lance à eau ou au nettoyeur haute pression:

Cette technique permet de noyer les nids et de les faire tomber, l'eau alourdissant les poils et les empêchant de voler. Ainsi peut-on les ramasser dans une atmosphère humide, en veillant à porter les équipements de protection individuelle adéquats (gants, lunettes de protection, combinaison jetable, bottes, masque de protection respiratoire...) avant de les incinérer dans des foyers fermés.

→ Lutte biologique

Favoriser l'implantation des prédateurs et parasites : nichoir à mésange... Cette solution marche pour la chenille du pin (en hiver, la mésange n'a pas grand-chose à manger), mais n'est pas transposable à la chenille du chêne (au printemps la mésange a plus de choix pour s'alimenter, et ne privilégie pas les chenilles urticantes). Ce type de régulation naturelle par les prédateurs est très insuffisant en cas de forte pullulation.

→ Lutte phéromonale:

- par piégeage de masse: utiliser une phéromone de synthèse comme leurre : les pièges à phéromones pour capturer les papillons mâles de la processionnaire, pour empêcher la reproduction.
- par confusion sexuelle : utiliser une phéromone de synthèse en diffuseur pour «égérer» les papillons mâles et empêcher la reproduction.

Dans tous les cas les nids ne doivent pas faire l'objet de transport vers une déchèterie au risque de disséminer les poils urticants des chenilles lors de ces transports puis dans la déchèterie.

Les moyens de prévention

En cas d'intervention sur des branches basses ou à proximité d'un nid, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures de prévention :

- Eviter toute exposition principalement pour les personnes allergiques aux poils des chenilles (risque de réaction allergique plus forte tel qu'un choc anaphylactique).
- Evaluer le plus en amont possible la présence des chenilles sur le chantier et prévoir les mesures d'organisation à mettre en œuvre.
- En cas d'infestation massive visible: ne pas intervenir et reporter le chantier à une période moins exposante.
- Eviter l'exposition en cas de temps sec (chaud ou froid) et venteux. Privilégier les interventions en période humide.
- Appliquer des moyens de lutte adaptés aux cycles biologiques des chenilles processionnaires.
- Humidifier la zone d'intervention pour limiter la mise en suspension des poils urticants.
- En cas d'exposition, porter un Equipement de Protection Individuelle (EPI) protégeant la peau, les yeux et les voies aéro-digestives. La liste ci-dessous donne des indications pour l'aide au choix des EPI adaptés :
 - Protection des membres :
 - Combinaison jetable avec capuche
 - Gants étanches à manchettes (latex)
 - Une paire de bottes étanches
 - Protection des voies respiratoires :
 - Masque de type anti-poussière jetable (FFP2 ou plus)
 - Protection des yeux :
 - Lunette masque étanche
- Afin d'assurer l'efficacité des équipements de protection individuelle, veiller à respecter les procédures d'habillage et de déshabillage :
 - Faire passer les jambes du pantalon au-dessus des bottes ainsi que les gants sous les manches et fermer éventuellement le tout au moyen de ruban adhésif,
 - Rincer les vêtements de protection avant de les retirer (lunette, combinaison, gants, bottes), les jeter s'ils sont jetables et mettre l'ensemble dans un sac plastique fermé,
 - Se laver les mains au savon et se doucher si nécessaire afin d'éliminer les résidus de poils.

Pour plus de détail :

<http://www.inra.fr/Grand-public/Sante-des-plantes/Tous-les-dossiers/Processionnaire-du-pin-une-chenille-sous-haute-surveillance>

<https://chenilles-processionnaires.fr/index.htm>